



Le club
Business
et sens



Isabelle Hennebelle/

COMMENT INVENTER
DES MODÈLES ÉCONOMIQUES
DURABLES ET PROFITABLES

L'entrepreneur social, un défricheur au service du climat

En ce Mois de l'économie sociale et solidaire (ESS), et à quelques jours de la COP21, « on a l'impression que les planètes s'alignent pour nous », lance André Dupon, président du Mouves (Mouvement des entrepreneurs sociaux). De fait, en une poignée d'années, le regard sur les acteurs de l'ESS a considérablement changé. Longtemps perçus comme des spécialistes de l'économie de la réparation sociétale, ils commencent à être davantage considérés comme des défricheurs dans les domaines environnemental, social et intergénérationnel.

Ainsi, Enercoop, née en 2005, permet aux citoyens d'accéder à une énergie d'origine 100 % renouvelable (hydraulique, éolien, photovoltaïque, biogaz) à faible impact environnemental. La Ruche qui dit oui permet la relation directe entre producteurs locaux et consommateurs via son site Internet. Juratri favorise l'insertion des personnes en situation d'exclusion, via des prestations liées au traitement des déchets recyclables, de matières premières, d'équipements électriques et électroniques.

S'ils ont le vent en poupe, ces défricheurs au service de la planète n'en mènent pas moins un combat quotidien. Le schéma est souvent le même : ils se lancent et avancent seuls sur des niches perçues, dans un premier temps, comme non lucratives par le privé. Quand, il y a dix ans, André Dupon crée Envie 2e, une entreprise de traitement de déchets électroniques, dans le Nord, sur une friche industrielle, « on me regardait comme un gentil alternatif », se souvient-il. Certains de ces résidus avaient alors une valeur négative (pas de volume, pas de gisement, pas de chiffre d'affaires). Aujourd'hui, « nous traitons 40 000 tonnes de déchets contre 4 000 au début. Pour les cartes électroniques, nous vendons à 3 000 euros la tonne. Le chiffre d'affaires d'Envie 2e a bondi de 600 000 euros en 2006 à 12 millions d'euros aujourd'hui », se réjouit le dirigeant. « Des grands groupes nous font des offres de rachat, mais nous ne sommes pas à

vendre, car nous voulons préserver notre modèle dans l'ESS », précise André Dupon, qui salarié, sur cette activité, 240 personnes contre 20 à ses débuts. Cela a permis la création d'emplois locaux, ces déchets n'étant plus exportés en Afrique et en Asie.

L'un des défis majeurs pour les entrepreneurs sociaux est le changement d'échelle. Pour le réussir, pas de miracle, « l'ESS doit dépasser sa maladie du "small is beautiful". Et accepter, parfois, de passer des alliances avec le privé en dépit des différences de culture et sans sacrifier notre ADN », explique le dirigeant qui s'est, lui-même, adossé à un industriel.

Il faut aussi faire évoluer le cadre légal. Pas évident quand « certains représentants ont un train de retard et associent encore les entrepreneurs sociaux qui travaillent dans l'économie circulaire aux "ferrailleurs". Ils doivent d'urgence intégrer celle-ci dans leur stratégie de développement et, de plus, lutter contre l'obsolescence programmée », insiste André Dupon. A l'approche des élections régionales et présidentielle, le Mouves vient de lancer le plaidoyer « Ouvrons les possibles » (1). Selon Jacques Dasnoy, délégué général du Mouves, « grâce à sa récente révision, le code des marchés publics offre de nouvelles possibilités aux collectivités locales de renforcer l'impact social et environnemental. Mais elles sont sous-utilisées, il faut que cela change ! » Autre mesure mise en avant par le Mouves : la coconstruction de certaines politiques publiques locales avec les entrepreneurs sociaux. « Ce sont de fins connaisseurs des besoins sur le terrain des citoyens, et cette coopération peut constituer un laboratoire d'innovations sociétales », ajoute Jacques Dasnoy, également soucieux que les pouvoirs publics encouragent pépinières et incubateurs qui travaillent sur la croissance verte et émergent un peu partout en France. ●

(1) www.ouvrons-les-possibles.com